



Collège VOLNEY
54 rue du Poirier
53400 CRAON



CCSTI
Centre de Culture Scientifique,
Technique et Industrielle de Laval



Règlement InnovBot challenge 2019



RoboRAVE France – Craon



<http://www.roborave53.fr/>

Le challenge consiste à présenter un projet libre utilisant la robotique de façon innovante (par exemple : projet de potager géré par un robot, projet de canne pour aveugle intelligente, ...) Le thème est libre.

Les participants peuvent être suivis par un encadrant (un encadrant par équipe maximum) mais la conception, la réalisation et la présentation du projet doivent être le fruit de la réflexion des jeunes.

Chapitre 1 But du challenge

Article 1 : objectif

Concevoir, réaliser et présenter un projet original utilisant de façon innovante la robotique. Le projet peut concerner n'importe quel domaine.

Chapitre 2 Caractéristiques

Article 2 : l'espace

- Chaque équipe disposera le jour du concours d'un espace de présentation de 3m sur 2m, doté d'une table et de panneaux d'affichage.
- Des prises électriques sont à disposition, mais il n'y aura pas de connexion internet.
- Le projet doit comporter au moins un microcontrôleur : brique programmable, carte Arduino ou autres sont acceptées. L'utilisation de capteurs et des commandes à distance sont autorisées.

Chapitre 3 Les règles générales

Article 3 : règles générales

- Les participants doivent installer leur projet en autonomie avant 10h.
- La présentation du projet se fera entre 10h et 12h puis de 14h à 16h.
- **L'organisation est susceptible d'être modifiée.**

Chapitre 4 Les points

Article 4 : avant l'épreuve (date limite de dépôt vendredi 17 mai 2019)

- Diaporama de présentation : 100 pts
- Bonus présentation vidéo en anglais : 25 pts
- Une vidéo qui présente le projet, cette vidéo sera diffusée au moment des finales : 100 pts

Article 5 : le jour de l'épreuve

- Présentation en anglais individuelle et du travail de l'équipe : 75 pts

Article 6 : pendant l'épreuve

- Chaque adulte ou équipe présent le jour du concours pourra donner un jeton d'or valant 10 points, un jeu d'argent valant 5 points et un jeton de bronze valant 2 points aux 3 projets qu'il aura jugé les plus intéressants.
- À la fin du temps imparti pour la présentation, chaque équipe participant devra apporter les jetons reçus à la table centrale pour effectuer le décompte des points de chaque équipe et ainsi procéder à l'élaboration du classement.
- L'équipe vainqueur sera récompensée lors des phases finales qui auront lieu entre 17h30 et 20h.
- L'attribution des points est susceptible d'être modifiée.

Chapitre 5 Fair play

Les participants doivent rester calme, courtois et respectueux.

Article 7 : objection envers l'arbitre

- Aucune objection envers les décisions de l'arbitre ne sera acceptée.

Article 8 : réclamations

- Toute réclamation devra se faire en présence du responsable d'équipe.